

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-**  
**L'OUTAOUAIS**  
**ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES**  
Procès-verbal du  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
2017-2018

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 30 janvier  
2018, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

Vicky Joannis	parent immeuble La Pêche
Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Mélanie Pagé	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDAA
Julie Charron	enseignante immeuble Ste-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante immeuble La Pêche
Pascale Labelle	TES immeuble La Pêche, secrétaire du CÉ
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
-------------	-----------

ÉTAIT ABSENTE

Geneviève Thérien	enseignante immeuble La Pêche
Milie Gauvreau	enseignante immeuble La Pêche
Nathalie Laviolette	parent immeuble La Pêche, vice-présidente du CÉ

	<p><b>1. Préliminaires</b></p>
<p><b>CÉ # 17-18-14</b></p>	<p><b>1.1 Ouverture et vérification du quorum</b></p> <p>Le quorum est constaté, la séance débute à 18h31.</p> <p>Monsieur Adam Gagnon débute la réunion.</p> <p><b>1.2 Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p><i>Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Ajouter le point 2.2. Cadre budgétaire</i></li> <li>✓ <i>Ajouter le point 2.3. Activités au service de garde de février à juin 2018</i></li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>CÉ # 17-18-14 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p><b>CÉ # 17-18-15</b></p>	<p><b>1.3 Questions du public</b></p> <p>Il n'y a pas de question du public</p> <p><b>1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2017</b></p> <p><i>Il est proposé par Madame Amélie Bazin d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017 tel que présenté.</i></p> <p style="text-align: right;"><b>CÉ # 17-18-15 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p>Suivi prochain CÉ</p>	<p><b>1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2017</b></p> <p>1.3. Un suivi sera fait concernant ce point à la prochaine rencontre.</p> <p>2.2 Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que la direction mettra sur pied un comité « cour d'école » d'ici un mois.</p>

## 2. Décisions

CÉ # 17-18-16

### 2.1 Grille-matières

Monsieur Adam Gagnon explique la grille-matières qui est proposée pour 2018-2019. En résumé :

Classe défis multiples : art dramatique et art plastique

1<sup>er</sup> cycle : danse et art plastique

2<sup>ième</sup> cycle : art dramatique et art plastique

3<sup>ième</sup> cycle : art dramatique et art plastique

Monsieur Gagnon ajoute qu'il n'y a pas de grille-matières pour les élèves du préscolaire. Son souhait est de revisiter le tout pour 2019-2020.

*Il est proposé par Madame Nina Di Gioacchino d'accepter la grille-matières tel que présenté*

CÉ # 17-18-17

CÉ # 17-18-16  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2.2 Cadre budgétaire 2018-2019

Monsieur Adam Gagnon présente le document « Cadre budgétaire service des ressources financières, Comité de répartition des ressources. Il précise qu'il y a un bon résumé à la page 10 du document et qu'on peut facilement voir les critères pour lesquels nous recevons de l'argent. À la page 4, les articles 275 et 275.1 de la loi sur l'instruction publique sont aussi expliqués. Il termine en expliquant que les ratios seront maintenant de 1 éducatrice pour 20 élèves au service de garde et de 1 surveillante d'élèves pour 31 élèves au dîner.

CÉ # 17-18-18

Monsieur Gagnon ajoute que Planifika est passé dans les 2 immeubles et que les évaluations ont été complétées.

*Il est proposé par Madame Amélie Bazin d'adopter le cadre budgétaire 2018-2019 tel que présenté.*

CÉ # 17-18-17  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2.3 Activités au service de garde de février à juin 2018

Madame Julie Labelle présente aux membres du conseil d'établissement la liste des activités que le service de garde aimerait offrir aux élèves; les activités qui se dérouleraient à l'école ainsi que les sorties à l'extérieur de l'école. Les activités retenues sont :

À l'école :

Tirelire en papier mâché à décorer (8\$/enfant)

Choc O Cado création en chocolat (10\$/enfant)

Fabrication de cerf-volant (16\$/enfant)

Omnikin : jeu de ballon géant (15\$/enfant)

Sorties :

Cabane à sucre : Érablière Riveraine (20\$/enfant)

Musée de l'agriculture (20\$/enfant)

Midway : parc de jeux extérieur (20\$/enfant)

*Il est proposé par Madame Lucie Brunette que le conseil d'établissement adopte la liste des activités qui seront offertes au service de garde tel que présentée.*

CÉ # 17-18-18  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. Informations**

### 3.1 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

### 3.2 Cerveau actif/bouge au cube

Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que l'école a reçu 18 000.00\$ qui doit être investi dans les 2 immeubles. Cette somme doit servir pour faire bouger les enfants ; dans du matériel, dans des heures supplémentaires d'animation à l'école et/ou au service de garde, etc. Monsieur Gagnon poursuit en expliquant que chaque immeuble a aussi reçu une trousse de matériel d'une valeur de 4000.00\$ De plus, un achat de matériel de +/- 3000.00\$ est à venir. Une des demandes à respecter est que l'école participe à une grande sortie. Madame Catherine Martel a apporté l'idée de participer au Gatineau Lopette. Cette activité aura lieu sous peu. Si l'école décide de participer, les membres du conseil d'établissement seront informés par courriel et devront prendre une décision rapidement.

En terminant, cette mesure a été octroyée en novembre et est renouvelable pour les 3 prochaines années.

### 3.3. Outlook

Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que tous les élèves de la CSPO peuvent dorénavant se connecter à Office 365 et utiliser la suite Outlook. Les enseignants (es) peuvent préparer des travaux que les élèves pourront compléter directement sur l'ordinateur. À travers GPI Internet, il est possible de trouver l'adresse courriel de chacun des élèves. Un membre du conseil d'établissement demande si ce serait possible de mettre un collant dans l'agenda des élèves avec leur adresse courriel.

### 3.4. Démarche d'encadrement

Monsieur Adam Gagnon explique aux membres du conseil d'établissement la démarche d'encadrement sur laquelle un comité travaille depuis 2 ans. Ce comité se penche sur les démarches d'interventions afin qu'elles soient plus constructives. En ce moment, le comité se penche sur les moyens de communication et la matrice des comportements attendus. Le système de valorisation positive ou le SVP peut faire une différence. Monsieur Gagnon ajoute que l'école doit communiquer avec les parents dans cette démarche et que les grandes lignes de cette matrice leur sera remise au moment opportun.

### 3.5. Carnaval

Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que les membres du personnel n'ont pas choisi de date pour le carnaval

en ce moment. Selon lui, les activités devraient avoir lieu dans la semaine avant la relâche. Il ajoute que les élèves auront l'opportunité d'aller patiner à l'aréna pendant le carnaval. La municipalité a subventionné 10 000.00\$ en heures de glace. Ces heures de glace sont à diviser entre l'école secondaire Des Lacs et l'école Au Cœur des Collines.

### 3.6. Budget

Monsieur Adam Gagnon explique que des dépenses doivent être faites sous peu. Il ajoute que l'an dernier il y a eu un déficit de 27 000.00\$ et que cette année le budget est suivi plus rigoureusement. Il termine en précisant que l'école n'est pas considérée comme un milieu défavorisé mais que nous accueillons plusieurs élèves qui ont des besoins spécifiques et /ou des élèves à risque.

### 3.7. Fin de la 2<sup>ième</sup> étape

La fin de la 2<sup>ième</sup> étape sera à la fin février. Des rencontres entre les enseignants (es) et les parents auront lieu avant et après la semaine de relâche. Seul les parents des élèves qui sont en situation d'échec seront rencontrés.

### 3.8. Suivi des travaux/agrandissement

Monsieur Adam Gagnon explique qu'il n'a pas de nouvelle concernant l'agrandissement de l'école.

Quant aux travaux ; une rencontre avec la direction de l'école, des parents, la Ministre déléguée à la région et la CSPO a eu lieu en décembre. Le drain à l'immeuble Ste-Cécile a été fermé puisqu'il était bloqué plus loin. Nous avons aussi reçu les résultats des tests d'air et toutes les recommandations ont été respectées. Monsieur Gagnon conclut en disant que le plan quinquennal devrait être présenté sous peu et que le montant des subventions est déterminé selon les évaluations effectuées par Planifika.

## 4. Varia

Il n'y a pas de point de varia

## 5. Messages

CÉ # 17-18-19	<p><u>5.1 Mot du représentant au comité de parents</u></p> <p style="text-align: right;"><b>Madame Nina Di Gioacchino</b></p> <p>Madame Nina Di Gioacchino informe les membres du conseil des points d'informations de la dernière rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La CSPO a procédé à l'embauche de la firme. 25 établissement ont aussi été sélectionné par la CSPO;</li> <li>- La CSPO a été occupé pendant les vacances de Noël avec différentes écoles et problèmes reliés au froid</li> <li>- Transport : Lorsqu'il y a l'annulation du transport, il y a toujours quelqu'un à la CSPO au courant de ce qui se passe avec les autobus.</li> </ul>
	<p><u>5.2 Mot du président</u></p> <p style="text-align: right;"><b>Madame Mélanie Cloutier</b></p> <p>Madame Mélanie Cloutier remercie les membres du conseil d'établissement d'être présent à la rencontre.</p>
	<p><u>5.3 Mot du directeur</u></p> <p style="text-align: right;"><b>Monsieur Adam Gagnon</b></p> <p>Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement du retour de Madame Nathalie Sarazin, enseignante en 3<sup>ième</sup> année. Il ajoute que son retour se fait progressivement pour le moment. Monsieur Gagnon ajoute que Madame Joanne Bélanger a quittée pour le restant de l'année et est remplacée par Madame Audrée Bergeron. Il termine en expliquant que Monsieur Charles Goulet ne sera probablement pas de retour à son poste avant la fin de l'année scolaire.</p> <p>Monsieur Adam Gagnon annonce aussi que notre école fait partie du projet pilote cette année en ce qui concerne l'éducation à la sexualité. Il ajoute que dans les prochaines semaines il y aura la visite de l'infirmière ainsi que la coalition LGBT qui viendront faire des présentations aux élèves. Dans le but de s'assurer que l'école offre tous les outils, les enseignants (es) recevront des formations au besoin.</p>
	<p><u>5.4 Mot du personnel</u></p>

**Madame Julie Charron**

Madame Julie Charron informe les membres du conseil d'établissement que tout va bien, que les enfants sont merveilleux et que Monsieur Adam Gagnon est extraordinaire.

#### 5.5 Mot de la technicienne en service de garde

**Madame Julie Labelle**

Madame Julie Labelle spécifie aux membres du conseil d'établissement que le service de garde offre des services à 128 familles. Elle ajoute qu'il n'y aura pas de services pendant la semaine de relâche puisqu'il n'y a pas suffisamment de demandes. Seulement 12 enfants ont besoin du service.

#### 5.6 Mot des parents

**Madame Vicky Joanisse**

Madame Vicky Joanisse souhaite une bonne Année 2018 à tous les membres.

#### 5.7. Mot de la représentante de l'OPP

**Madame Amélie Bazin**

Madame Amélie Bazin informe les membres du conseil d'établissement que la séance de photos familiale est difficile à organiser dû à la difficulté à rejoindre l'entreprise avec laquelle l'OPP fait affaire. Madame Bazin poursuit en disant que la vente de pizza va bon train. Elle termine en expliquant que la vente de vêtements avec le logo de l'école aura lieu en février. Sous peu, les autres levées de fond seront présentées au conseil d'établissement.

#### 5.8. Mot des membres de la communauté

#### 5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

**Madame Lucie Brunette**

Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil que la prochaine rencontre aura lieu lundi prochain, Un des point à l'ordre du jour est la



présentation des droits de la personne.

#### 6. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera le 27 février 2018. La rencontre aura lieu à 18h15 à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs.

#### 7. Levée de l'assemblée

*Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Lucie Brunette que la séance soit levée, il est 20h15.*

**CÉ # 17-18-19  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mélanie Cloutier  
Présidente

Adam Gagnon  
Directeur

Pascale Labelle  
Secrétaire de réunion

